

## Contact URML

---

**De:** ARS-MARTINIQUE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr  
**Envoyé:** mercredi 26 juillet 2017 12:47  
**À:** ARS-MARTINIQUE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr  
**Objet:** ciguatera -message d'information aux médecins  
**Pièces jointes:** BVS 2013-03\_Ciguatera.pdf; Rappels cliniques de l'intoxication à ciguatera.pdf

**Indicateur de suivi:** Assurer un suivi  
**État de l'indicateur:** Avec indicateur

Bonjour,

La plateforme de veille et urgences sanitaires a été informée de la survenue de 7 cas de ciguatera répartis en 3 familles n'ayant aucun lien entre elles. Ces cas sont survenus entre les 06/07/2017 et 18/07/2017 et ont développé un tableau clinique compatible avec une intoxication à ciguatera dans les heures qui ont suivi la consommation de filets de vivaneaux. Les éléments de l'investigation nous ont amené à conclure que la consommation des filets de vivaneaux congelés achetés dans certains hypermarchés du groupe Carrefour étaient à l'origine de ces intoxications alimentaires chez ces 7 personnes. Dès connaissance du premier cas, et conformément à notre procédure, nous avons communiqué à la DAAF toutes les informations utiles afin que des mesures de gestion adaptées soient prises par leurs services.

Dans ce contexte et pour faire suite aux contacts téléphoniques que nous avons pris le jeudi 20 juillet avec toutes les structures d'urgences (urgences adultes et pédiatriques du CHUM, SOS médecins, maisons médicales de garde, SAMU centre 15), nous vous rappelons la nécessité de nous signaler tout cas suspect de ciguatera dans les meilleurs délais. Pour mémoire, en l'absence de marqueur biologique d'exposition aux ciguatoxines, le diagnostic d'une ciguatera se base à l'heure actuelle uniquement sur l'anamnèse du patient et l'analyse du tableau clinique qui regroupe classiquement 3 grands types de symptômes : gastro-intestinaux, neurologiques et cardiaques, survenant au plus tard 30h après l'ingestion du repas contaminé.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation.

Cordialement,



Direction de la Veille et Sécurité Sanitaire  
Plateforme de Veille et Urgences Sanitaires  
ARS Martinique

**Pour signaler tout évènement pouvant avoir des conséquences sur la santé publique**

**Tél : 0820 202 752**

**Mail : [ars972-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars972-alerte@ars.sante.fr)**